

Mme Rosier avait baissé la tête.

Elle était accablée, presque anéantie.

Elle attendait maintenant, le cœur oppressé, les questions qui allaient sortir fatalement des lèvres de Maurice.

Celui-ci continua :

—Jusqu'à ce jour, confiant en vous, je me suis laissé vivre sans trop m'inquiéter de savoir qui j'étais, d'où je venais, où j'allais... Il n'en est point de même aujourd'hui... Je vois un but, but rayonnant qui dépasse de beaucoup mes rêves les plus ambitieux, et j'ai soif de l'atteindre... Vous comprenez que l'insouciance n'est plus de saison... et que je dois par avance me mettre en mesure de répondre aux interrogations qui me seront sans aucun doute adressées... Il faut que je puisse présenter les papiers établissant d'une façon régulière mon état civil... Je sais que je m'appelle Maurice Vasseur, mais je n'ai jamais possédé mon acte de naissance ni les actes mortuaires de mon père et de ma mère... Je dois être étranger d'origine, puisque je n'ai point été appelé pour le tirage au sort... J'ignore tout ce qui me concerne et je veux sortir de mon ignorance... Je viens donc vous prier, bonne amie, de me remettre mes papiers de famille si vous les possédez, et dans le cas contraire de m'apprendre où et comment je pourrai me les procurer... Je vous prie enfin de soulever pour moi le voile mystérieux qui cache ma naissance et le passé de ma mère...

Mme Rosier écoutait toujours Maurice.

Son visage était livide et ses mains glacées, tout son sang refluant vers son cœur.

Quand le jeune homme se tut, elle releva la tête et dit d'une voix sourde :

—Mon enfant, ce mariage est impossible...

Maurice tressaillit.

—Impossible !... répéta-t-il. Pourquoi donc ?

La policière quitta son siège et se mit à marcher à grands pas dans la chambre, en s'écriant :

—Ne me questionne pas... Je ne pourrais te faire qu'une réponse, toujours la même : Ce mariage est impossible !...

—Permettez-moi de vous faire observer, bonne amie que cette réponse ne signifie rien... répliqua Maurice avec le plus grand sang-froid. Elle cache une énigme dont j'ai le droit et la volonté de connaître le mot... Donc, je vous répéterai sans cesse : Pourquoi ce mariage est-il impossible ?

Mme Joubert se tordit les bras.

—Mon Dieu ! balbutiait-elle presque sans en avoir conscience, mon Dieu ! quelle fatalité !

—Voyons... voyons, calmez-vous, bonne amie... fit Maurice dont la voix devenait de plus en plus douce. Votre agitation, votre trouble, au lieu de dissiper mes soupçons, les irritent... Vous m'épouvantez ! Savez-vous bien que ces quatre mots : *Ce mariage est impossible*, semblent indiquer que ma naissance est mystérieuse ?... Ils me donneraient le droit de supposer que mon père était un misérable, et ma mère une odieuse créature... Savez-vous cela ?

Les sanglots qui depuis un instant suffoquaient Mme Rosier éclatèrent.

Sa poitrine se soulevait violemment ; deux ruisseaux de larmes inondaient ses joues.

En présence de ce désespoir Maurice ne savait que penser...

—Pourquoi ses larmes ? pourquoi ces sanglots ? s'écria-t-il. Ce ne sont pas des pleurs qu'il me faut, c'est une réponse que j'exige !... Vous me taisez le nom et le passé de ma mère... Était-elle donc à ce point infâme que son infamie la poursuive après sa mort ?

Mme Rosier changea brusquement d'attitude.

Elle se dressa, comme galvanisée, et marchant sur Maurice, menaçante, l'œil fixe et terrible, elle commanda :

—Silence, malheureux ! ! n'insulte pas ta mère ! !

—Si je l'insulte, c'est par votre faute !... Votre mutisme me plonge dans un abîme de doute effroyable... Dites-moi ce que fut ma mère, ce qu'elle a souffert et alors, au lieu de l'insulter, je la plaindrai. Dites-moi tout... je comprendrai peut-être alors pour-

quoi vous prétendez que mon mariage avec Marie Bressolles est impossible...

—Tu veux savoir ?... fit Aimée Joubert.

—Oui, je le veux...

—Écoute-moi donc ! Je vais parler et tu comprendras !...

LXI

Mme Rosier parut se recueillir pendant quelques secondes ; puis elle commença ainsi :

Ta mère, quoique ses parents fussent à peu près sans fortune, avait reçu une éducation distinguée.

—On la destinait au professorat.

—La mort de son père l'empêcha de prendre un établissement et, pour venir en aide à sa mère, infirme, elle entra comme sous-maitresse dans un pensionnat de Dijon.

—Le peu qu'elle gagnait suffisait à force de privations et d'économies pour joindre les deux bouts...

—La pauvre infirme tomba malade.

—Ta mère qui l'aimait de toute son âme ne voulut pas confier à une étrangère le soin de veiller sur elle, et revint dans l'humble demeure s'installer au chevet du lit.

—Un mois après ton aïeule expirait dans ses bras et ta mère restait orpheline à dix-neuf ans, sans autres ressources que son travail.

—Toute sa famille se bornait à un oncle du côté paternel.

—Elle alla le trouver pour lui demander aide et protection.

—Cet oncle, vieillard égoïste et sans âme, n'eut point pitié de la fille de son frère, de la pauvre créature isolée qui venait de recevoir successivement deux coups si cruels, et la repoussa d'une façon froide et presque brutale lui mettant cinq louis dans la main en lui disant :

—Va à Paris ; travaille et gagne ta vie !... Il n'y a que les paresseux qui se laissent mourir de faim !...

—Il vivait cependant dans une grande aisance, puisqu'il possédait plus de deux cent mille francs et n'avait jamais été marié ; mais, je te le répète, l'égoïsme avait durci son cœur...

—Si l'oncle était cruel, la nièce était fière.

—Elle refusa l'aumône, quoiqu'il ne lui restât qu'une misérable somme, et, la place qu'elle occupait dans le pensionnat de Dijon ayant été donnée à une autre, elle partit pour Paris où elle comptait retrouver une ancienne amie de sa mère, d'origine bourguignonne et mariée dans la grande ville.

—Cette fois son espoir ne fut point déçu.

—L'amie de sa mère la reçut avec des témoignages de sincère affection, la consola, l'encouragea, et la fit entrer comme gouvernante dans une maison riche où elle vécut deux ans, tranquille sinon heureuse.

—Malheureusement, la mort du chef de la famille amena de grands changements intérieurs.

—Ta mère dut quitter son emploi, mais une lettre de recommandation pressante lui procura l'accès d'une autre maison. La femme d'un grand seigneur russe se prit de sympathie pour elle et l'attacha à sa personne en qualité de femme de chambre lectrice.

—C'est là près de cette noble et sainte protectrice, que commencèrent les malheurs de sa vie...

Maurice écoutait avec une fiévreuse attention.

Mme Rosier parut se recueillir de nouveau.

Son visage était devenu sombre ; deux grosses larmes coulaient de ses yeux.

Continuez, je vous en prie, bonne amie !... dit le jeune homme. Vous ne sauriez croire à quel point votre récit m'intéresse.

Aimée Joubert essuya du revers de sa main ses yeux humides et reprit d'une voix mal affermie :

—A l'époque précise où elle était admise dans la famille russe, un misérable, un infâme, un démon à face humaine, entra comme valet de chambre de confiance chez le chef de cette famille, le comte Kourawieff...

En entendant prononcer ce nom, auquel il s'attendait si peu, Maurice tressaillit et son attention grandit encore.

Mme Rosier continua :

—Cet homme, d'apparences très séduisantes, était protégé et recommandé par un autre grand seigneur russe, ami intime du comte.

—Ta mère, en le voyant pour la première fois, ne se doutait guère qu'il allait être son mauvais génie, la cause unique de tout ce qu'elle devait souffrir plus tard...

Le scélérat avait de puissantes raisons pour se faire une alliée dans la maison où le crime et le malheur entraient avec lui.

—Il sut jouer avec un tel accent de vérité la comédie de l'amour, il parla mariage d'une façon si persuasive, que ta mère se prit de passion pour lui, ne soupçonna pas un instant sa bonne foi, et dans son inexpérience de la vie, dans sa faiblesse de femme aimante, n'eut ni la force, ni peut-être même la pensée de la résistance... Elle l'épousa.

—Elle l'épousa ! répéta Maurice.

—Oui, elle l'épousa ! ! reprit Mme Rosier avec un accent de rage sourde et devint mère d'un enfant.

—Cet enfant, c'est moi, n'est-ce pas ? interrompit Maurice.

—C'est toi... répondit Mme Rosier. Mais tu ne sais pas tout ! Écoute ! écoute encore ! !

—Quelque temps après le jour funeste où ta mère avait succombé, la comtesse Kourawieff fut trouvée morte dans son lit, frappée au cœur de deux coups de couteau...

—Le valet de chambre du comte avait assassiné la comtesse, puis il avait pris la fuite, mais en laissant derrière lui de faux indices qui devaient faire croire à la culpabilité de ta mère...

—On arrêta la malheureuse femme... On la traîna en prison...

Maurice frissonna de nouveau.

Aimée Joubert était devenue d'une pâleur mortelle.

Son visage avait pris une expression farouche.

Un feu sombre brillait dans ses yeux.

Elle poursuivit fiévreusement, d'une voix rauque et saccadée :

—L'instruction suivit son cours...

—Ta mère, complice en apparence, fut traitée comme une misérable créature et assimilée au bandit qui, après avoir commis le crime pour lequel son protecteur le soudoyait, avait trouvé moyen de se soustraire à l'action de la justice...

—Le temps passa lentement...

—Une semaine avant la séance de la cour d'assises où le véritable assassin allait être condamné à mort par contumace, ta mère mit au monde un enfant, un fils...

—Moi ! s'écria Maurice pour la seconde fois. J'étais prédestiné ! ! ajouta-t-il avec amertume. J'avais reçu le baptême du sang ! ! Comment s'appelait mon père l'assassin ?

—Il se nommait Pierre Lartigues...

—Et ma mère ? qu'advint-il de ma mère ?

—Elle trouva moyen de prouver son innocence d'une manière lumineuse, indiscutable... Elle fut triomphalement acquittée...

—Alors il n'y a pas une tache de sang sur son nom, la justice humaine ayant proclamé son innocence ?

—Pas une...

—Une fois l'acquittement prononcé, que fit ma mère ?...

—Elle jura de se venger de l'infâme qui, non content de la tromper, de la déshonorer, avait failli l'envoyer à l'échafaud...

—Se venger ?... Comment ? Par quels moyens ? Que pouvait-elle ?

—Seule, elle ne pouvait rien, et pourtant elle voulait à tout prix retrouver le scélérat, le livrer aux représentants de la loi, faire tomber sa tête... Elle alla s'adresser au préfet de police. Elle sollicita comme une faveur et elle obtint d'être affiliée à la brigade de sûreté... Pendant quinze ans elle en a fait partie...

—Elle ?... ma mère ?... murmura Maurice en cachant son visage dans ses mains.

Au bout de quelques secondes il releva la tête.

—Après tout, qu'importe cela ? fit-il. Ma mère est morte... on n'ira pas fouiller dans sa vie... Mon acte de naissance n'indique point, à coup sûr, que je suis